

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**LES RETRAITÉS S'ADRESSENT
AUX CANDIDATS À LA PRÉSIDENTENCE**

La Confédération Française des Retraités, qui représente deux millions d'électeurs, sans compter leurs conjoints, intervient dans la campagne électorale présidentielle et s'adresse aux candidats :

« Vous engagez vous à prendre toutes les mesures nécessaires à la mise en œuvre des propositions ci-dessous :

- *Le vieillissement de la population fait apparaître l'insuffisance des moyens consacrés aux personnes âgées, notamment en perte d'autonomie (Allocation Personnalisée pour l'Autonomie).*

Pour remédier à cette insuffisance de financement il convient de trouver des solutions reposant sur la solidarité nationale.

- *Plusieurs solutions alternatives s'offrent pour l'accueil des personnes très âgées selon leur degré d'autonomie : maintien à domicile, petites unités de vie, établissements médicalisés...*

Il faut offrir la plus grande liberté de choix aux personnes en développant diverses formules d'offre d'habitat et de traitement, accessibles à tous.

- *Des mesures récentes ont prévu d'instaurer des programmes de recherche sur les maladies et les effets du grand âge. De même la prévention à tous les âges apparaît à présent comme une nécessité*

Il faut développer ces politiques de recherche et de prévention et mettre en œuvre des efforts de communication permanents utilisant, également, le canal des associations de retraités.

- *Les personnes âgées manifestent une inquiétude croissante devant les différentes mesures prises dans le domaine de l'assurance maladie qui leur paraissent receler des menaces sur la qualité des soins, des risques d'inégalités d'accès aux soins, sans perspectives de politique de santé*

Il faut garantir la qualité et l'égalité financière et géographique d'accès aux soins, sans discrimination pour les personnes âgées, dans le cadre d'une nouvelle politique de santé.

- *Les assurances complémentaires-santé sont devenues indispensables à tous les âges, et en particulier pour les personnes âgées. Or celles-ci, comme certaines personnes en activité, ne bénéficient que d'aides limitées, voire d'aucune aide dans ce domaine.*

Il faut permettre à chacun d'accéder, dans des conditions identiques, aux assurances complémentaires santé et des mesures d'ordre général, en particulier fiscales (déduction ou crédit d'impôt) doivent être mise en place dans ce but.

- *Le pouvoir d'achat des retraités s'est fortement dégradé et les dispositions actuelles ne permettent aucun rattrapage*

Les pensions actuellement indexées sur les prix doivent pouvoir bénéficier des fruits de la croissance, ce qui permettrait une progression de leur pouvoir d'achat. En outre le minimum vieillesse doit être porté à 90% du SMIC.

- *De profondes inégalités entre les régimes de retraite subsistent malgré les réformes successives.*

Il faut faire converger équitablement les régimes de retraite, y compris les régimes spéciaux.

- *De nombreuses mesures exonèrent de cotisations sociales une partie importante des revenus, réduisant le financement de la protection sociale, en particulier la retraite par répartition.*

Il faut consolider les formes de répartition dans notre système de protection sociale et donc assujettir aux cotisations sociales tous les revenus quelle que soit leur origine (par exemple les PERP, les PERCO, l'intéressement, les plans d'épargne d'entreprises, les stock-options etc.), et plus généralement élargir l'assiette des prélèvements.

Fait à Paris, le 15 janvier 2007

N° 82